

## Les collecteurs



L'association **AIRE** est une structure d'insertion par l'activité économique. Plusieurs domaines d'interventions : entretien et aménagement des espaces verts, espaces naturels, bâtiment, maçonnerie, peinture et réemploi (Recyclerie Nord Atlantique).

Contact : Lionel Bacon

Tél : 02 40 79 11 96



L'**ESAT** de **Blain** accueille des personnes en situation de handicap. L'établissement propose une expertise dans les domaines suivants : espaces verts, blanchisserie et propreté, couture, boulangerie, sous-traitance industrielle, prestations de service et de restauration.

Contact : Marie BIGOT

Tél : 02 40 79 17 81 - [esatblain@adapei44.asso.fr](mailto:esatblain@adapei44.asso.fr)

[www.esatco.fr](http://www.esatco.fr)

## LES PARTENAIRES

Ce projet a vu le jour grâce à une coopération inter-entreprises et une volonté locale d'agir pour la valorisation et l'optimisation des déchets sur le territoire de Blain.

Le SMCNA, le Pays de Blain et la CMA Pays de la Loire ont coordonné la mise en place de ce service avec le soutien de l'Ademe.

Soutenu par



# Collecte de biodéchets à vélo

## Solution locale de compostage pour les professionnels

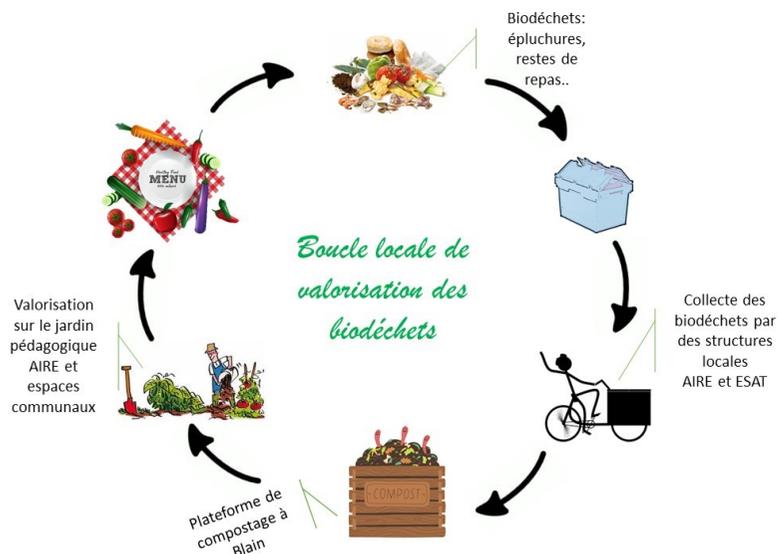


## Pourquoi valoriser ses biodéchets ?

### ⇒ SE PREPARER A LA NOUVELLE RÉGELMENTATION A VENIR



Depuis le 1er janvier 2016, les producteurs de plus de 10 tonnes de biodéchets doivent justifier de leur tri à la source. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, adoptée le 10 février 2020, prévoit la **valorisation des biodéchets pour tous d'ici 2023**.



### ⇒ BIODECHETS : quels déchets sont concernés ?

Ce sont tous les déchets alimentaires fermentescibles de cuisine, de produits périmés sans emballage, les restes d'assiettes....

Exemple : épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, pain, marc de café, papier essuie-tout...



**Les restes de viandes et de poissons ne sont pas conseillés pour éviter tout risque de nuisibles à l'endroit de compostage.**

**Les huiles alimentaires doivent être traitées à part : collecte par un prestataire extérieur.**

### ⇒ LE SERVICE

Nous vous proposons un service de collecte en vélos triporteurs **pour valoriser localement vos biodéchets en compost.**

Le service comprend :

- Accompagnement à la mise en place du tri des biodéchets : affichage, sensibilisation au tri des emballages...
- Remise du ou des bacs
- La collecte hebdomadaire des bacs en vélo le jeudi matin
- Mise à disposition de broyat
- Pesées et suivi des quantités produites

### ⇒ LA TARIFICATION

#### Abonnement mensuel

Nb de Bacs de 25L	1	2	3	4	5
Coût	30 €	50 €	65 €	75 €	85 €

Bacs supplémentaires en cas de surproduction : 8€ par bac

### ⇒ COMMENT ADHERER ?

1/ Manifestez-vous auprès de l'ESAT au 02 40 79 17 81  
ou par mail : [esatblain@adapei44.asso.fr](mailto:esatblain@adapei44.asso.fr)

2/ Un contrat sera mis en place

3/ Chaque année, un bilan des quantités collectées vous sera remis

4/ Le contrat sera reconduit par tacite reconduction

**DEVENEZ UNE ENTREPRISE  
ECO-RESPONSABLE  
EN VALORISANT  
LOCALEMENT VOS BIODECHETS !**